

***Les années 68 :  
événements, cultures politiques et modes de vie***

Lettre d'information n°14

*Séance du 18 mars 1996*

***Les archives de la CFDT***

par Louisette BATAIS

***La CFDT et l'autogestion***

par Frank GEORGI

*Louisette BATAIS*

Je vais tout d'abord vous présenter rapidement les services d'archives à la CFDT, puis je vous parlerai des fonds et des publications réalisées.

**I - Le service d'archives de la CFDT**

Ce sont des archives privées composées de deux services : le service confédéral créé en 1985 dont je suis responsable et le service interfédéral qui a été créé en 1994. La CFDT avait deux objectifs précis en créant ces services. Vis-à-vis des militants, il s'agissait de les inciter à garder les archives et de leur permettre d'avoir accès à leurs documents, aux dossiers réalisés par d'anciennes équipes. Vis-à-vis des chercheurs, il s'agissait de leur permettre d'effectuer un travail d'histoire ou de sociologie. Je précise que j'entends par CFDT la CFDT et la CFTC. La CFDT en tant que telle existe depuis 1964, mais c'est la CFTC qui a fait la CFDT. Nous avons un fonds pratiquement continu.

L'idée qui a présidé à l'organisation de ces services d'archives, c'est la décentralisation. Chaque organisation, quel que soit son niveau, garde ses archives. Le service de la confédération, ce sont les archives de la structure nationale (le secrétariat général et tous les bureaux qui l'entourent). Le service interfédéral, commun à toutes les fédérations (la métallurgie, la chimie, l'agriculture), est lui aussi national.

Pour ce qui concerne les régions, les unions régionales gardent leurs archives ou les déposent aux archives départementales. Chaque structure est responsable et propriétaire de ses archives et donne l'autorisation de consultation.

La règle des archives nationales (la loi de 1979) selon laquelle sont accessibles tous les documents jusqu'à trente ans est appliquée. Les trente dernières années sont soumises à dérogation. L'accès n'est pas libre pour tout ce qui touche la vie privée des gens. Les fonds personnels ne sont communicables que 60 ans après la date de création, mais souvent des dérogations sont accordées (avec des variations selon les individus et la nature de ces fonds).

Des règles de communication très précises ont été établies, qui sont toujours mentionnées dans les inventaires publiés ou chaque fois que l'on publie quelque chose concernant les sources de la CFDT.

## **II - Les fonds**

– Au niveau de la confédération

Les fonds sont assez connus car depuis 1985 on a publié un certain nombre d'inventaires.

On y trouve la presse (toutes les publications confédérales), mais aussi les publications des autres organisations syndicales de 1945 à nos jours, et des dossiers de presse sur ce qui nous paraissait important (par exemple les grèves de 1953). Pour les réunions statutaires, ce sont les congrès ou les bureaux nationaux ou les conseils confédéraux de 1919 à 1995. Sur la période d'avant-guerre, nous avons des trous car les confédérations ont été dissoutes en 1940, et les archives ont été dispersées et en grande partie détruites.

Le secrétariat confédéral ce sont toutes les personnes qui entourent le secrétaire général et les autres dirigeants et qui préparent le travail des secrétaires nationaux. Le fonds est classé en fonction de l'organigramme de la confédération.

On a aussi un fonds d'affiches, dessins et plans, surtout des années 1970 à nos jours.

Les archives sonores ce sont les congrès confédéraux enregistrés de 1957 à 1985.

Pour tout ce qui n'est pas archives écrites on accorde des dérogations pour l'utilisation car la CFDT n'est pas très équipée pour cela. On a fait des enregistrements de témoignages d'anciens responsables (ceux des années 1940 aux années 1970). On a à peu près 70 interviews. L'idée était de remédier au fait que les activités syndicales ne se traduisent pas forcément par de l'écrit. L'histoire orale est donc très importante. Nous voulions aussi, en faisant ces interviews, savoir ce qui se passait pendant la guerre. J'avais essayé de retrouver des militants qui auraient bien voulu témoigner de ce qui s'était passé pendant la guerre. Malheureusement, les anciens qui étaient résistants étaient restés à la CFTC maintenue et la direction de la CFTC a refusé que l'on fasse les interviews.

Nous avons réalisé ces interviews avec des règles de communication bien précises, à savoir que l'on a bloqué ces interviews pendant dix ans, car les responsables étaient très méfiants et avaient peur de l'utilisation qui pouvait être faite de ces entretiens.

Le premier a été réalisé le 29 novembre 1985. Nous avons laissé ces archives sonores sous forme sonore car leur utilisation n'est pas la même que celle d'un texte écrit, bien pesé, il faut être prudent

Les archives audiovisuelles comportent les enregistrements des congrès confédéraux de 1985 à 1995, les tribunes libres qui passent à la télévision pour présenter la position du syndicat, et les produits audiovisuels conçus et réalisés par la CFDT ou par des producteurs extérieurs et qui étaient destinés à des fins internes. On a aussi quelques films plus anciens réalisés par la confédération, ou des témoignages de rassemblements. Le plus vieux est un film de 1953, tourné à l'occasion de l'anniversaire d'une mutuelle du textile dans le Nord.

Le fonds possède aussi des objets qui identifient l'organisation (« objets de propagande », ou de « publicité »). Ils sont assez révélateurs des modes en matière de communication (période porte-clé, période *pins*).

Les photographies viennent de notre journal, ce sont des tirages noir et blanc, 20 000 photos sur les manifestations, l'activité des syndicats, le travail ou la vie quotidienne.

– Nous avons quelques fonds non-confédéraux qui sont des fonds personnels d'anciens dirigeants ou responsables et des fonds particuliers. Par exemple, le fonds de Renault-Billancourt – récupéré au moment de la fermeture de Billancourt – permet de suivre la vie du syndicat CFTC puis CFDT de Billancourt de 1945 jusqu'à 1992, ce fonds comprend aussi 2 000 affiches des syndicats et de l'entreprise. Les archives sont déjà ouvertes pour ce fonds.

– Au niveau des fédérations

Le service interfédéral est créé depuis 1994, il regroupe les archives de toutes les fédérations (métallurgie, chimie), et les archives ne sont pas encore complètement triées. Un inventaire va être publié sur la presse des fédérations. Les fédérations sont créées dans les années trente et elles évoluent sans cesse. Certaines comme les cheminots sont assez anciennes (années 1920) mais les frontières parfois sont très mouvantes. Le travail est donc un peu compliqué. Les archives des fédérations sont le seul service commun à toutes les fédérations. À Bolivar, siège des fédérations et des unions, il y a 22 fédérations et unions fédérales et confédérales. Elles fonctionnent comme 22 PME, et sont totalement indépendantes les unes des autres, financièrement et politiquement.

Pour l'avant guerre, on a des trous, et relativement peu d'archives, quelques publications, quelques congrès. Pendant la guerre, on a des documents et des dossiers.

### **III - Les publications**

Elles ont faites pour donner des outils à la fois aux militants et aux chercheurs.

On a une série d'inventaires pour le secrétariat confédéral jusqu'en 1970, pour la presse, pour les réunions statutaires, pour les affiches, les objets et les fonds personnels.

Sont en cours, les inventaires des archives sonores, des archives audiovisuelles et du fonds Billancourt. Nous avons fait aussi un *Guide des sources* et un *Guide bibliographique* qui doivent paraître bientôt. Pour faire ce *Guide des sources de la CFDT*, on a demandé à tous les syndicats de la CFDT de répondre à un questionnaire pour savoir s'ils disposaient d'archives et de quel type, ou si elles avaient été détruites ou versées aux Archives nationales. En tête du classement figurent les organisations au niveau de la région, puis le classement est fait par département. À la fin, se trouvent les archives des fédérations et des unions (confédérales et fédérales) puis les archives de la confédération. Le *Guide bibliographique* fait le point, dans la mesure du possible, sur les travaux portant sur la CFDT : ouvrages généraux, avant la 2GM, de 1940 à 1944, de 1944 à 1970, de 1970 à nos jours. Puis le classement est fait par thème : discours, histoire et identité, syndicalisme, Europe, immigration, mouvements de jeunesse, partis politiques, unité d'action, autogestion, femmes, fédérations, biographies et témoignages.

Nous essayons de mettre sur pied une banque de données informatique sur la biographies des militants. On a rentré 350 noms jusqu'à présent car les données sont éparées et le travail est très long.

Les archives sont consultables à la Confédération, 4 Bd de la Villette, sur rendez-vous exclusivement (tél. : 42 03 80 25). Pour les fédérations, elles sont consultables aux sièges des fédérations, 49 avenue Simon Bolivar, sur rendez-vous également (42 02 46 88).

*Michelle Zancarini-Fournel*

Avant de donner la parole à Frank Georgi, je voudrais présenter quelques unes de ses publications : *L'invention de la CFDT 1957-1970*, Éd. du CNRS/Éd. de l'Atelier, 1995 ; *Soufflons nous-mêmes notre forge. Histoire de la fédération de la métallurgie CFTC-CFDT, 1920-1974*, Éd. ouvrières, 1991.

*Frank GEORGI*

Je voudrais introduire cet exposé par quelques remarques de vocabulaire. Qu'est-ce que l'autogestion ? C'est d'abord un mot. Si l'on en croit les dictionnaires, du *Robert* au *Larousse encyclopédique* et au *Trésor de la langue française*, le terme est récent et son apparition dans la langue française daterait de 1960. En réalité, on trouve des occurrences beaucoup plus anciennes. Henri Desroches, ancien dominicain progressiste d'*Economie et Humanisme*, en a débusqué une dans un congrès coopératif de 1937. J'en ai repéré, tout à fait par hasard, une autre, nettement antérieure, dans l'extrait d'un discours d'Edouard Vaillant, cité par G. Lefranc, au congrès SFIO de Nîmes en février 1910, lorsqu'il évoque, à l'appui de sa défense du projet de loi sur les retraites ouvrières, contre la CGT et les guesdistes, l'exemple allemand de l'assurance sociale : « Ce mouvement grandissant (de la classe ouvrière

allemande) a pour but l'autogestion, l'administration par les assurés de l'assurance et de ses caisses... Ce qu'il faut, c'est que les caisses remplies soient remises à la gestion ouvrière ».

Quoiqu'il en soit, et sous réserve d'inventaire, le mot semble demeurer d'emploi très rare et tomber ensuite dans l'oubli. Il réapparaît de fait vers 1960 – sans doute à la fin des années cinquante – pour désigner l'expérience en cours dans la Yougoslavie de Tito depuis sa rupture avec Staline. Selon Yvon Bourdet et Alain Guillermin (*Clés pour l'Autogestion*, 1975), il est la traduction terme à terme du serbo-croate *samoupravljje* (*samo* = auto et *upravljje* = gestion). Mais l'histoire de son introduction à la CFDT, parallèle à celle qui se fait au même moment dans des milieux culturellement très différents (*Cahiers de l'autogestion*, à partir de décembre 1966, autour de G. Gurvitch, H. Lefebvre, D. Guérin, Y. Bourdet, P. Naville...), s'inscrit dans l'histoire propre de ce courant syndical. J'insisterai donc surtout sur les origines de cette « greffe » et sur la dimension idéologique du problème. La question controversée de l'autogestion « réelle » en mai 68 (les expériences d'autogestion, mythe ou réalité) demanderait une séance spécifique.

### **I - L'autogestion à la CFDT avant mai 68**

Où l'on retrouve le fameux « tournant de 1964 » évoqué à plusieurs reprises dans le séminaire. Novembre 1964, on le sait, est la date du congrès extraordinaire qui voit la naissance de la CFDT par déconfessionnalisation de la CFTC. Or, tous les documents et enquêtes préparatoires au congrès en témoignent – et la préparation a duré 4 ans ! – les militants syndicalistes chrétiens, quelle que soit leur orientation, craignent par dessus tout que l'abandon des références à la « morale sociale chrétienne » ne se traduise par un vide idéologique qui priverait la centrale de sa raison d'être. Une identité affaiblie ou affadie en ferait une proie facile pour les tentatives de séduction « matérialistes », marxistes de la CGT d'un côté, néo-capitaliste (la société de consommation) de l'autre. Or, les formules humanistes et personnalistes retenues dans les nouveaux statuts (dignité de la personne humaine, société d'hommes libres et responsables), si elles sont susceptibles de rassembler autour de valeurs communes croyants et incroyants, demeurent nécessairement vagues. Quant au projet officiellement porté par la confédération depuis 1959, la « planification démocratique », après avoir connu son heure de gloire au début de la décennie, il semble avoir perdu de sa force mobilisatrice. La confédération, au lendemain du congrès, entend bien poursuivre l'approfondissement idéologique permettant – c'est son objectif – de construire un syndicalisme pleinement adapté aux nouvelles conditions engendrées par la société moderne. Mais elle ne peut pas aller trop vite, dans une organisation fragilisée qui a vu partir près de 10% de ses adhérents (scission CFTC), et dont nombre de secteurs et de militants modérés n'ont suivi la majorité que du bout des lèvres. On comprend que les innovations les plus audacieuses ne soient pas venues du centre confédéral, tenu à plus de prudence, mais d'organisations confédérées, plus libres de leurs propositions et résolument marquées à gauche. C'est dans deux fédérations professionnelles, la Chimie

d'Edmond Maire et le Textile (Hacutex) de Frédo Krumnow qu'il faut rechercher les premières ébauches d'un projet autogestionnaire à la CFDT.

La première à employer le terme est Hacutex, dans le cadre de la préparation du congrès extraordinaire. Dès décembre 1963, elle propose un projet d'article 1er des nouveaux statuts inscrivant explicitement la référence au « socialisme » défini comme une « démocratie totale » et précisant : « il faut mettre en place une société dans laquelle les travailleurs auront la possibilité de gérer eux-mêmes leur entreprise : autogestion des entreprises par les travailleurs ; autogestion de la terre par les paysans ; autogestion des services par les usagers ». Ici, « démocratie totale », « socialisme » et « autogestion généralisée » sont synonymes. On n'en sait pas davantage, mais le mot est lâché comme projet de société. Il n'est véritablement précisé qu'en 1966. Mais si le projet du Textile avait été retenu, l'autogestion aurait été inscrite dès 1964 dans la charte même de la CFDT à sa naissance ! En réalité, une telle perspective n'avait aucune chance d'être prise en compte : la déconfectionnalisation était déjà en elle-même une opération suffisamment risquée et l'on recherchait un consensus minimal.

La Fédération Chimie, tout en abordant le congrès lui-même avec plus de réalisme, tient dès 1964 à préparer la suite, craignant par dessus tout une pause idéologique de l'après-congrès, laquelle, au nom de la prudence nécessaire, ferait le lit de l'intégration du syndicalisme et des travailleurs dans la société néo-capitaliste, dont le pouvoir de séduction, par la consommation de masse qu'elle propose, est considérable. Sous l'impulsion de son nouveau et jeune secrétaire général, Edmond Maire (33 ans en 1964), la Fédération des industries chimiques (FIC) travaille à tracer des perspectives d'avenir. Celles-ci sont présentées au conseil fédéral qui se tient en février 1965. L'option initiale est extrêmement nette : l'entreprise est définie comme « le creuset de l'aliénation ». C'est pourquoi : « La gestion ouvrière ou l'autogestion est la forme achevée de la démocratie industrielle. La démocratie dans l'entreprise, phase ultime des conquêtes démocratiques, est la notion la plus révolutionnaire, la plus riche de conséquences, le but de l'évolution des structures économiques ». L'entreprise est perçue comme une société réduite, dans laquelle s'exercent nécessairement les « trois pouvoirs » de la théorie politique (exécutif, législatif, judiciaire). Pas question de mettre en cause le principe d'autorité, source de l'« efficacité » : ce serait une « anarchie » incompatible avec le fonctionnement d'une économie moderne, techniquement avancée et ouverte sur le monde. Mais le problème réside dans la concentration indue de ces pouvoirs entre les mains des possesseurs du capital, engendrant l'aliénation des ouvriers. L'autogestion est alors définie comme le passage des trois pouvoirs entre les mains des travailleurs. Pour des raisons techniques, ceux-ci ne peuvent pas les exercer tous directement. Ils doivent en déléguer une partie à un « conseil ouvrier » composé de représentants élus et une autre au « directeur », responsable de la marche quotidienne de l'entreprise. Le risque du corporatisme (« la mine aux mineurs ») est en théorie écarté, puisque l'autogestion ne s'exerce que dans le cadre défini par le plan démocratique établi en fonction de l'intérêt général et que la propriété n'est pas celle

des travailleurs de l'entreprise, mais celle de la « collectivité » qui leur en confie la gestion.

On n'en sait guère plus sur les modalités pratiques – prétendre enfermer à l'avance dans des schémas le fonctionnement de l'autogestion serait une contradiction dans les termes –, sauf sur un point, décisif : le passage de l'entreprise capitaliste à l'entreprise autogérée, pour lequel les chimistes proposent un cheminement original en trois étapes distinctes :

– la première vise à limiter l'arbitraire patronal dans l'entreprise. C'est la démarche actuelle de la CFDT, qui cherche à obtenir la reconnaissance de la section syndicale d'entreprise, dotée de réels moyens d'expression et davantage de pouvoirs pour les Comités d'entreprise (CE) en matière d'information et de contrôle de la gestion du chef d'entreprise.

– la seconde est présentée comme la phase capitale : c'est celle de la dissociation de la propriété et de la gestion. La propriété ne confère plus aucun droit sur la gestion. L'entreprise est mise en autogestion, avec directeur élu, contrôlé par un conseil ouvrier qui n'est autre que l'ancien CE. Cette phase décisive constitue un saut qualitatif, qui ne peut être accompli que grâce à l'appui d'un pouvoir politique de gauche acquis à la cause des travailleurs. On comprend dans ces conditions que les chimistes, peut-être plus que d'autres, se préoccupent de définir une « stratégie commune » entre syndicalisme et socialisme politique afin de rendre possible ces réformes de structure fondamentales.

– la troisième et dernière phase est celle de l'appropriation collective du capital. Elle est présentée comme une étape « importante », en ce sens qu'elle limite les risques de retour en arrière, mais « non essentielle dans la construction de la société socialiste ».

Peut-on en conclure, comme l'ont fait certains, qu'Edmond Maire a inventé là un socialisme autogestionnaire maintenant la propriété capitaliste ? Certes, la propriété privée est maintenue pendant un temps indéfini. Mais c'est une propriété bien différente de la propriété capitaliste : nantie d'obligations – au lieu d'actions – le propriétaire ne peut plus ni spéculer, ni vendre à sa guise, ni avoir le moindre droit de regard sur la gestion de l'entreprise. La propriété n'est plus qu'une coquille vide, délestée de ses attributs d'autorité, prête à tomber lorsque les temps seront mûrs. Il y a bien dans cette marche à l'autogestion vue par les chimistes la volonté d'esquisser une alternative au modèle marxiste de la révolution sociale. Mais ses sources d'inspiration ne sont pas explicitées, sinon par de vagues références aux aspirations originelles du « mouvement ouvrier ».

On retrouve bien des éléments communs dans le projet présenté l'année suivante par Haceutex. Dénonciation de la « monarchie dans l'entreprise », revendication de l'autogestion ouvrière dans le cadre d'une société socialiste au nom de la démocratie et du suffrage universel. Frédo Krumnow reprend le thème des trois pouvoirs et de leur passage nécessaire entre les mains des travailleurs, en se référant explicitement au rapport de la Chimie, il réclame également de nouveaux pouvoirs pour le CE, « outil pour la conquête du droit de gestion ». Ici aussi, la gestion doit être « détachée » du capital, qui ne disparaît pas non plus tout de suite et doit être

« obligatoirement investi » dans le cadre de la planification. Mais les différences sont notables. Pour Krumnow, la question de la propriété n'est pas seconde, et l'autogestion, notion « révolutionnaire », est inimaginable dans un contexte dominé par l'argent et le profit. Il se dit perplexe devant les solutions « partielles », risquant d'aboutir à deux structures parallèles, l'une reposant sur la propriété, l'autre sur le droit de gestion, mais accepte « éventuellement » de retenir des « formules transitoires », à condition de toujours bien rappeler l'objectif final. Car la formulation d'Hacuitex est à la fois plus radicale et moins normative que celle de la Chimie. Elle ne distingue pas d'« étapes » précises, dénonce violemment l'« usurpation » capitaliste, et se veut beaucoup plus « basiste » que celle de Maire. En décrivant les structures de fonctionnement de l'entreprise autogérée, elle omet significativement le « directeur » et ne s'étend guère sur l'autorité nécessaire. La démocratie autogestionnaire ne concerne pas que l'entreprise, mais la société toute entière, qui doit être rebâtie à partir de la « base ». La planification démocratique semble devoir partir de l'entreprise autogérée, et non redescendre jusqu'à elle, et l'État semble devoir s'effacer, alors qu'Edmond Maire en avait rappelé l'importance.

Des différences certaines, donc. Qui tiennent au style des deux auteurs, à leur formation (Krumnow ouvrier jociste, chaleureux et inspiré, Maire technicien plus froid, formé à l'école laïque des experts et des militants de *Reconstruction*), mais aussi au milieu professionnel dans lequel ils agissent : secteur moderne en expansion, phare de la « nouvelle classe ouvrière » pour la Chimie, industrie ancienne en déclin, travailleurs peu qualifiés, sous-payés, et menacés par le chômage pour le Textile. Mais ce qui frappe, c'est moins les différences que le fait que deux fédérations d'industrie aussi différentes aient pu aboutir à des conclusions aussi proches, ce qui permet d'exclure tout déterminisme sociologique. Il faut donc chercher ailleurs pour tenter de répondre à la question : pourquoi l'autogestion ? La réponse, à mon sens, est à rechercher d'abord dans le fonds culturel commun des militants CFDT, c'est-à-dire dans l'héritage catholique. Toutes les publications postérieures de la CFDT sur les origines de l'autogestion font l'impasse sur cette question.

L'inspiration, moins directement repérable dans le rapport de la Chimie, est pourtant transparente dans le texte de Krumnow : certaines notions comme le « bien commun » – qui, selon lui, légitime la propriété sociale des grands moyens de production – ou l'entreprise comme « communauté de personnes » sont puisées directement aux sources du catholicisme social. Un premier point a été souvent remarqué : l'accent mis sur la décentralisation maximale des responsabilités est parfaitement conforme au principe de subsidiarité tel qu'il est défini dans *Quadragesimo anno* en 1931 : ce serait commettre une « injustice » et troubler « l'ordre social » que de « retirer aux groupements d'ordre inférieur, pour les confier à une collectivité plus vaste et d'un rang plus élevé, les fonctions qu'ils sont en mesure de remplir eux-mêmes ».

Moins évidente est la question de la propriété. La doctrine sociale de l'Église à ses origines est une condamnation sans appel du socialisme et elle réaffirme constamment la légitimité de la propriété privée, « droit naturel », « même

des moyens de production » précise encore Jean XXIII en 1961 (*Mater et Magistra*). Mais il ne faut pas oublier que la pensée sociale de l'Église se construit autant contre le libéralisme que contre le socialisme. Dès *Rerum novarum* (1891), on repère l'idée que le travail des ouvriers est « la source unique d'où procède la richesse des États », et qu'en ce sens, et parce qu'il est humain, il exerce une sorte de prééminence sur le capital. La CFTC l'exprime très nettement dès ses premiers textes : le capital n'est que matière inerte s'il n'est pas fécondé par le travail humain. Sur cette base, certains militants chrétiens vont plus loin. Marc Sangnier dès 1912 prévoit, à côté de la propriété privée, « une propriété commune appartenant aux travailleurs manuels et intellectuels d'un même atelier ». Le plan de la CFTC en 1936 s'en prend à la législation sur la propriété des moyens de production qu'il s'agit de modifier en profondeur car la loi est encore « trop imbue des formules périmées et païennes du droit romain » : c'est au « travail » qu'il faut confier « la responsabilité de la marche de l'entreprise ». La même année, Mounier théorise la même idée : « le capital n'a aucun droit à une parcelle quelconque de l'autorité ou de la gestion ». Le commandement économique appartient au « mérite personnel constamment dégagé de l'élite des travailleurs et choisi par elle », dans une organisation de l'économie résolument décentralisée.

Les voix autorisées du catholicisme social ne vont jamais aussi loin. Mais dans les années soixante, le discours social de l'Église se fait plus attentif aux mutations en cours dans la société moderne (automation, sociétés anonymes...) et aux risques de déshumanisation-aliénation, dans des termes qui rejoignent ceux qu'emploie la CFTC de l'époque. Pour éviter que l'homme-travailleur ne devienne un « automate », il faut faire de l'entreprise une véritable « communauté humaine » par une participation accrue des salariés aux décisions qui les concernent. On est là plus proche des projets de « réforme de l'entreprise » qui fleurissent à l'époque dans les milieux modernistes (Cf. Bloch-Laîné), que de l'autogestion. Mais l'exigence fondamentale est la même, qu'elle prenne une forme radicale ou une forme modérée. Je ne veux pas dire par là que l'autogestion découle de la doctrine sociale de l'Église. Mais l'héritage culturel catholique social a incontestablement contribué à développer chez les militants CFTC puis CFDT une « conscience participative » et décentralisatrice, dont l'objectif est de diffuser des responsabilités toujours plus grandes parmi les travailleurs, et dont le terrain d'élection est l'entreprise, quitte à envisager de dissocier de manière plus ou moins radicale la gestion réelle de la propriété juridique.

Cette disposition d'esprit facilite l'accueil de théories comme d'expériences venues du mouvement ouvrier traditionnel. Déjà Sangnier et Mounier remarquaient la parenté de leurs projets avec les théories de Proudhon. Dans les années trente et surtout sous l'Occupation et à la Libération, les jocistes et des militants minoritaires de la CFTC passés par la JOC s'intéressent à l'héritage du mouvement ouvrier français de tradition non marxiste : Fourier, Proudhon, Varlin, Pelloutier, Jaurès. Après guerre, les minoritaires et *Reconstruction* s'intéressent tout particulièrement au syndicalisme révolutionnaire, dont ils se veulent les héritiers adaptés à la modernité (il faut « repenser le syndicalisme révolutionnaire » dans le contexte du

second XXe siècle), et qu'ils estiment trahis tant par la CGT « totalitaire » que par FO, incarnation du « syndicalisme de beefsteack ». *Reconstruction* réfléchit également sur les risques de déviation technocratique engendrés par l'économie moderne et la nécessaire participation des travailleurs à la lumière de la « démocratie industrielle » à l'anglaise et de la cogestion allemande. À l'Est, la critique de la planification soviétique lui fait dès les années cinquante regarder avec intérêt la problématique des conseils de travailleurs de Hongrie et de Pologne (1956) et, déjà, la Yougoslavie de Tito. Mais l'autogestion ne ressort pas des publications de *Reconstruction*. La revue pourtant contribue à sa manière à poser la question de la gestion dans le cadre de la construction d'un socialisme démocratique.

Au début des années soixante, ces interrogations redoublent d'intensité. L'entrée dans la grande phase de croissance, la révolution technique, l'élévation du niveau de vie et de formation, le poids de l'État dans l'économie, les réflexions des sociologues sur « la nouvelle classe ouvrière », l'effondrement du modèle stalinien et la crainte, dans certains milieux catholiques, d'un monde américanisé et deshumanisé, la pénétration en France, à partir de 1960, des études sur le système yougoslave : tout tend à accélérer à la CFDT, en plein *aggiornamento* idéologique, les réflexions sur la participation des travailleurs à la gestion. En 1963, Descamps crée un groupe de travail sur ce thème qui reçoit les Italiens de la CGIL, un historien comme Marcel David ou le sociologue suisse Albert Meister qui commence à publier ses analyses sur l'autogestion yougoslave. La confédération envoie en 1963 une délégation visiter des Kibboutzim israéliens, des militants métallurgistes se rendent en 1964 dans l'Algérie de Ben Bella et s'intéressent à ses fermes autogérées. Surtout, à partir de 1964, des liens très étroits se tissent avec les syndicats yougoslaves et de nombreuses délégations CFDT s'y rendent régulièrement. Maire et Détraz font le voyage en mars 1964, Krumnow en 1965. Dans le rapport que l'on a présenté plus haut, Krumnow cite explicitement la Yougoslavie comme le seul modèle possible, dans une formulation d'ailleurs ambiguë.

Mais l'inspiration autogestionnaire ne fait pas l'unanimité, même dans la gauche de la CFDT. Descamps comme Vignaux la jugent trop utopique et doctrinaire. Ils préfèrent avancer pas à pas dans la voie du socialisme démocratique. Détraz, de tempérament libertaire, est séduit par l'inspiration (la disparition à terme de l'État), mais ne la croit pas adaptée à une société développée moderne. Pour le moment, il préfère la vieille formule de la CGT des années 1920 : le contrôle ouvrier, qui prépare les travailleurs à la gestion. À la veille de mai 68, l'autogestion n'a toujours pas été débattue dans la confédération. Elle reste discutée aux marges. Pourtant, l'unité d'action avec la CGT, décidée en janvier 1966, rend encore plus sensible la faiblesse de l'armature idéologique de la centrale. Mai 68 apporte une formidable accélération.

## II - L'autogestion en mai 68 et après

Il ne s'agira pas ici de raconter la CFDT en mai 68. Rappelons simplement la sensibilité immédiate des militants cédétistes au mouvement étudiant, et leur

volonté d'exprimer une solidarité qui aille plus loin que la simple protestation contre la répression. Le premier communiqué du SGEN(Sup) du 3 mai, dénonçant les actions « extrémistes » qui « menacent les libertés », est très mal perçu par de nombreux responsables CFDT. À Nantes ou à Paris, ils développent la thématique du « même combat » : si étudiants et ouvriers se heurtent à la même répression, c'est parce qu'ils luttent tous pour plus de liberté et de responsabilité. C'est cette sensibilité qui s'exprime dans le fameux communiqué confédéral du 16 mai à 17 heures, alors que la grève s'étend depuis deux jours, et que la CGT vient d'appeler à la mobilisation. Détraz prépare un texte qui doit faire l'analyse du mouvement, rappeler les revendications CFDT, appeler à son tour à la mobilisation et surtout marquer la différence de la centrale. Son analyse du mouvement étudiant fait de celui-ci « une remise en cause fondamentale des structures étouffantes, sclérosantes et de classe d'une société où ils ne peuvent exercer leurs responsabilités ». L'identité du combat syndical et étudiant est une identité de « nature », visant la conquête de la même « liberté » dans les usines, les bureaux et les universités. Le cœur du texte tient dans la phrase suivante : « À la monarchie industrielle et administrative, il faut substituer des structures démocratiques à base d'autogestion ».

La planification démocratique a bel et bien disparu. L'autogestion l'a remplacée. Il fallait trouver un nom de baptême à l'extraordinaire bouillonnement culturel qui agitait la société française. Des hommes comme Descamps ou Vignaux trouvent la notion confuse, mythique, voire dangereuse. La plupart des autres responsables saluent la trouvaille : la CFDT a choisi le mot juste, a accompli le geste « prophétique » adapté au moment. Leur sensibilité reflète bien celle des militants de base, malgré la diversité des situations locales et la difficulté à comprendre ce que le mot veut dire. Il exprime avant tout la convergence avec les étudiants et la démarcation avec la CGT.

Au lendemain de mai 68, l'autogestion est plébiscitée. Les militants pensent avoir trouvé la référence idéologique qui leur manquait et qui correspond à leur culture dans un contexte de radicalisation. Vignaux, Declercq, Descamps, au nom de la planification démocratique, tentent de s'opposer au courant, de faire de l'autogestion une simple perspective. En vain. Au congrès de mai 1970, deux ans plus tard, la CFDT approuve à la fois le socialisme et la lutte des classes, la planification démocratique et l'autogestion. Mais c'est bien cette dernière notion qui est au centre des débats. Elle devient le concept-clé de la CFDT, la pièce maîtresse d'une construction identitaire qui se veut porteuse d'un modèle socialiste concurrent de celui de la CGT, en mariant socialisme et liberté.

Durant toutes les années soixante-dix, l'autogestion est véritablement le drapeau de la CFDT. Le dialogue idéologique avec la CGT dans le cadre d'une unité d'action reconduite dès 1970, la signature du programme commun en 1972, l'écho de grèves comme celle des Lip en 1973, la tentative de greffe du courant autogestionnaire sur le PS en 1974, tout dans les années post-68 incite la CFDT à approfondir et à populariser son projet radical de socialisme autogestionnaire : brochures et ouvrages sur le thème se multiplient à partir de 1970. En 1976 encore, deux livres paraissent : l'un d'E. Maire, *Demain l'autogestion*, chez Seghers, l'autre

de P. Rosanvallon, *L'âge de l'autogestion*, au Seuil. L'autogestion est à la fois un projet de société alternatif (la société socialiste autogestionnaire) et une démarche continue (autogestion des luttes), visant à préparer les travailleurs à exercer réellement le pouvoir une fois le pouvoir politique conquis. La rupture de l'union de la gauche en 1977 et l'éloignement des perspectives de victoire électorale, la prise de conscience du caractère profond et durable de la crise économique entraînent en 1978-1979 un changement profond de stratégie, dite de « recentrage » : réalisme revendicatif, accent mis sur la négociation, dénonciation de l'unité d'action privilégiée avec la CGT, refus de la globalisation des luttes commandée par la perspective d'une échéance politique au profit d'une action décentralisée et recentrée sur le syndicalisme et l'entreprise. Le projet socialiste autogestionnaire est toujours là et légitime une orientation qui se veut plus proche des travailleurs et relativise la prise du pouvoir politique : la transformation des rapports de domination dans la société peut être engagée dès aujourd'hui. L'autogestion prend de plus en plus, sans rupture nette, le caractère d'une démarche autogestionnaire.

La victoire de 1981, les rapides déceptions, la prise de conscience de la désyndicalisation accélèrent encore le processus d'adaptation engagé. Le coup d'État polonais, radicalisant la critique du socialisme traditionnel, sert de catalyseur. Dans un numéro spécial de *CFDT aujourd'hui* intitulé « Leçons polonaises », paru en juin 1982, le rédacteur en chef Alexandre Bilous se demande si « le processus de socialisation ne peut pas également commencer dans les entreprises privées » et déclare que « tout modèle est dangereux », y compris « les modèles que nous pouvons secréter, comme image d'un fonctionnement idéal de la société », surtout s'il prétend faire disparaître les conflits. Le thème de la fin des idéologies tend à faire de l'autogestion une simple démarche : « la fin, dit Edmond Maire en 1984, est dans les moyens ». Dans un article fameux de *CFDT Aujourd'hui* (mars-avril 1986) où il réhabilite la légitimité du chef d'entreprise, il enterre le modèle yougoslave, et avec lui tout modèle socialiste : « L'autogestion yougoslave entend que dans l'entreprise démocratique, toute décision d'envergure soit soumise à délibération de l'Assemblée générale ». On voit mieux aujourd'hui avec la complexité croissante des décisions à prendre dans un contexte de compétition internationale, le caractère illusoire d'une telle ambition. Tout le monde ne peut pas décider de tout. Il n'empêche que l'exemple yougoslave a influencé la CFDT dans sa façon d'exprimer son projet autogestionnaire « première manière ». Nous sommes maintenant au clair, l'autogestion est pour nous une démarche, en aucun cas un modèle d'entreprise. Le congrès confédéral de 1988 avalise la révision : si l'autogestion est conservée comme démarche et principe identitaire de la CFDT, le terme de socialisme est rejeté comme inadéquat, à la fois parce qu'il évoquerait un « modèle » et qu'il favoriserait la confusion entre syndicalisme et politique.

Pour conclure : un dernier document de travail « idéologique » du bureau national de la CFDT, publié tout récemment dans *CFDT-Aujourd'hui*, intitulé « Le sens de notre syndicalisme », entend faire le point sur l'héritage et les perspectives du syndicalisme CFDT. Le mot autogestion n'y figure pas une fois sur 7 pages. Une

seule occurrence de l'adjectif « autogestionnaire » dans la phrase suivante : « La transformation sociale ne peut être que participative [en d'autres temps on aurait dit autogestionnaire], voulue et acceptée ; pour cela, la pratique syndicale a toujours une dimension pédagogique ». La boucle est bouclée : de la conscience participative à l'autogestion, de l'autogestion à la conscience participative.

## Discussion

*Marie-Françoise Lévy*

Trois questions :

- La référence récurrente à Proudhon, à Fourier, s'accompagne-t-elle d'une réflexion sur la dimension utopique du projet. Que fait-on de la dimension utopique quand on veut construire un projet intellectuel qui a un ancrage pratique ?
- Le discours social de l'Église dont tu dis qu'il se fait attentif aux changements sociaux – l'entreprise considérée comme une communauté sociale – ne concerne pas toute l'Église je suppose, cette Église là intègre-t-elle *Témoignage chrétien* ?
- Dans le communiqué du 16 mai, le mot est dit publiquement, l'était-il auparavant ?

*Frank Georgi*

- Avant le 16 mai, le mot est débattu au sein de fédérations mais la confédération CFDT n'en débat pas.
- Quant à la dimension utopique, cette notion ne va pas très bien avec la formation de gens comme Edmond Maire, avec leurs habitudes de pensée. Paul Vignaux est très réfractaire à une utopie déconnectée de la réalité, en même temps, un proche d'Edmond Maire, Marcel Gonin, pense qu'un mythe mobilisateur est nécessaire comme à l'époque du syndicalisme révolutionnaire. Le mythe mobilisateur c'est l'autogestion. Mais, dans leur esprit, ce mythe ne s'oppose pas à une pratique de participation. Il s'agit de convertir l'ensemble de la nation à l'éthique socialiste. Si l'on trompe les gens en leur promettant des améliorations irréalistes cela risque d'entraîner une déception. Il faut des militants plus avancés que les adhérents, ces militants diffuseront la responsabilité et la conscience chez les adhérents de manière à ce que le saut décisif, s'il doit y en avoir un, ne se fasse qu'avec l'acquiescement d'une large majorité de l'opinion. Autrement c'est la marche à la dictature, quel que soit le projet socialiste que l'on essaie de mettre en place.
- La question de l'Église : les textes que j'ai cités sont des textes pontificaux (Jean XXIII). Il y a dans le discours social officiel de l'Église une dimension qui peut être radicalisée par des militants catholiques sociaux.

*M. Zancarini-Fournel*

Le débat sur l'autogestion tel que tu l'as exposé à propos d'Hacuitex et de la Fédération de la chimie touche-t-il de larges fractions de dirigeants et de militants syndicaux ou ce débat reste-t-il dans des cercles réduits ?

*F. Georgi*

Après la sortie du texte du 16 mai il y a eu un immense élan de curiosité, des demandes affluent pour savoir ce qu'est l'autogestion. Mais c'est un thème de militants. Ainsi pour la chimie, il est éclairant de lire certains textes qui montrent une différence entre adhérents et militants. Les textes ont été débattus dans les sections mais par exemple, dans la section d'Antar, à la grande majorité, la décision a été prise de s'abstenir. Alors que les militants sont très mobilisés, les adhérents ne sont pas très intéressés par les questions idéologiques (il en était de même pour la déconfessionnalisation). Si les militants doivent être deux pas en avant, ils ne doivent pas être trop en avant pour pouvoir expliquer, diffuser leurs idées de manière à faire avancer progressivement la masse et à la faire participer.

Pour répondre à une question qui a été posée sur l'extrême-gauche, celle-ci constitue certes une force, mais elle n'est pas la colonne vertébrale de la CFDT. Je crois qu'il y a à la fois une volonté de tenir compte de la gauchisation d'une partie de la base mais aussi une gauchisation réelle du sommet qui se manifeste déjà en 1968. Je ne crois pas qu'il s'agisse de manipulation. Je pense à certains dirigeants comme Krumnow ou Jeanson, président confédéral, qui présente le rapport sur l'autogestion (avant de partir à la retraite en 1970), ce que Descamps, secrétaire général, avait refusé de faire. Il y a donc une vraie gauchisation, y compris parmi les dirigeants anciens, chez des militants de formation catholique (Piaget c'est l'ACO, la JOC). Il y a des textes étonnants, par exemple *CFDT au coeur* et surtout, *Croire. Le feu de la vie* de Fredo Krumnow, qui est très mystique. Il n'y a pas là de volonté de séparer d'un côté le chrétien et de l'autre le militant ouvrier, il nourrit son action militante de sa foi qu'il veut révolutionnaire. Il faut lire aussi un recueil publié par les Éditions ouvrières, *Un peuple en marche*, recueil de militants de l'ACO en mai-juin 1968, qui mêle le langage de la révolution et un langage de type mystique.

Autre question : y-a-il une relation entre cette gauchisation en 1968 et le rapprochement avec la CGT en 1966 ? Cette relation est étroite et complexe. Il y a à la fois le fait pour des militants de la CFDT, notamment dans des unions départementales où l'on n'avait pas l'habitude de l'unité d'action, de se pénétrer de culture ouvrière à l'occasion des nombreuses grèves et de mener des actions dures, ce qui facilite la gauchisation ne serait-ce que sur le plan culturel (le drapeau rouge et l'Internationale). À côté de cette combativité plus grande, il y avait aussi la volonté de se distinguer de la CGT pour ne pas perdre son identité. Mai 68 est une occasion de se distinguer de la CGT et pour certains de la déborder sur sa gauche.